

**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE  
DE HAUTE-TARENTEAISE**



**DATE DE CONVOCATION** : Le 21 Avril 2009

**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE** : 20  
**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS** : 15  
**NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS**  
- **AYANT DONNE POUVOIR** : 1  
- **REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT** : 3

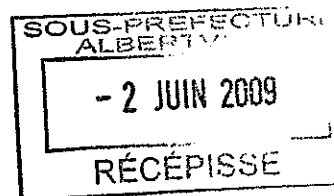
*Le Lundi 4 Mai 2009 à 19 heures*, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val d'Isère (Maison Marcel Charvin – Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur Daniel PAYOT.

**ETAIENT PRESENTS** : Messieurs Damien PERRY, Daniel PAYOT, Mathieu FOURNET (Bourg-Saint-Maurice)  
Monsieur Gilles FLANDIN, Madame Odile FOURNIER (Les Chapelles)  
Monsieur Jean-Claude FRAISSARD (Montvalezan)  
Monsieur Jean-Louis GRAND, Madame Christiane JAYMOND (Sééz)  
Messieurs Henri ANSELME-MARTIN, Jean-Louis AUGAGNEUR (Sainte-Foy-Tarentaise)  
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD, Albert REVIAL (Villaroger)  
Messieurs Olivier ZARAGOZA, Hervé GENET, Boris MOUGEL (Tignes)  
Messieurs Marc BAUER, Gérard MATTIS, Jean-Claude FRITSCH (Val d'Isère)

**ETAIENT EXCUSES** : Madame Dominique HYVERT-PELLEGRIN (pouvoir à Mathieu FOURNET)  
Monsieur Raymond BIMET  
Monsieur Jean-Louis OTTOBON

**ASSISTAIT EGALEMENT** : Madame Olga SAVIGNAT

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Christiane JAYMOND



**N° 2009-35 – PRODUIT VELO : DEMANDE DE SUBVENTION  
AU CONSEIL GENERAL DE LA SAVOIE**

Rapporteur : Monsieur Gérard MATTIS

Le Conseil général de la Savoie a présenté une politique de développement de la filière tourisme à vélo. Cette politique vise tout particulièrement les cols et montées. Sur la Canton de Bourg Saint Maurice, le Conseil général a décidé d'équiper de bornes kilométriques les cols de la route des Grandes Alpes. Les travaux d'équipement des Cols de l'Iseran, du Petit Saint Bernard et le Cormet de Roseland pourront se faire dès cette année, lorsque la neige aura disparu.

La Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise va engager une politique en faveur de la promotion du vélo sur le territoire du canton. Elle s'inscrit dans un cadre plus vaste de promotion d'outils touristiques estivaux. Elle vient en complément d'autres produits de promotion du tourisme doux : randonnées, pédestre, trail, VTT...

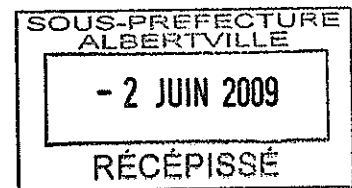
Il est également envisagé des fermer la circulation de la route départementale de l'Iseran deux matinées au cours de la saison estivale. Les dates sont en cours de validation.

En complément de ces mesures, il est proposé que les collectivités s'équipent de bornes de chronométrage. Le Département subventionne à 80% les collectivités qui s'inscrivent dans cette démarche.

Le concept vise à équiper depuis Bourg Saint Maurice chaque montée de cols et de stations de bornes de chronométrage.

Sur l'ensemble du territoire, il est proposé d'installer une borne aux sites suivants :

- Bourg Saint Maurice
- Les Arcs
- Sainte Foy ou barrage du Chevril
- Cormet de Roseland
- Col du Petit Saint Bernard
- Tignes Station
- Val d'Isère
- Col de L'iseran.



L'idée est de créer une communauté d'utilisateurs des bornes de chronométrage au travers des pratiquants du vélo de route. L'utilisateur acquiert ou loue une puce auprès d'un office du tourisme. A cette occasion, il donne son nom, prénom et adresse électronique. Il passe à proximité d'un premier portique de détection qui déclenche le chronomètre et à la fin de la montée, il devra passer à proximité d'une deuxième borne qui stoppera le chronomètre. Une fois chronométré, son score est inscrit sur le site internet du prestataire.

L'Agence Touristique Départementale de la Savoie œuvre, pour que l'ensemble des collectivités qui s'inscrivent dans cette politique, choisisse le même système.

Pour ce faire, il est proposé que la Maison de l'Intercommunalité de Haute-Tarentaise sollicite le Conseil général de la Savoie pour l'attribution de subventions les plus élevées.

Le Conseil communautaire, après délibération :

- **SOLLICITE** le Conseil général de la Savoie pour l'attribution des subventions les plus élevées pour l'acquisition de bornes de chronométrage pour les vélos.
- **DEMANDE** l'autorisation d'engager les travaux avant que l'arrêté attributif de subvention ait été signé.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

